



CAP'JEUNES, DEJA 3 200 H DE MISSIONS CITOYENNES DANS LES COMMUNES DE L' AISNE

Lancé par le Conseil départemental en août, le Contrat Aisne Partenaire pour les Jeunes encourage la jeunesse axonaise à se mobiliser pour construire son avenir en participant à la vie citoyenne. **Nicolas Fricoteaux vient d'adresser à tous les maires de l'Aisne, une nouvelle invitation à adhérer à ce dispositif gagnant/gagnant.**

L'idée est simple : en échange de missions d'utilité publique de 35 ou 70h dans une collectivité (travaux paysagers, peinture, entretien de locaux, mise en place de site internet ou travaux de communication...), les jeunes bénéficient d'un coup de pouce financier. Ils reçoivent jusqu'à 560 € (35% du Département / 65% de la collectivité d'accueil) pour financer une dépense "utile" à leur future insertion professionnelle : permis de conduire, ordinateur...

Le dispositif est simple : le jeune prend contact avec une collectivité et remplit une fiche de renseignement. Si sa candidature est retenue il signe une convention d'engagement. Une fois sa mission réalisée, il envoie son attestation de service au Département qui lui verse l'aide départementale.

Malgré le contexte sanitaire, le lancement de CAP'Jeunes est déjà bien engagé : 44 communes ont déjà permis à 50 jeunes la réalisation de 3 200 h de missions citoyennes.

Nicolas FRICOTEAUX, souhaiterait que ce dispositif se généralise sur tout le territoire et précise : *« En ces temps d'incertitudes qui secouent notre société et fragilisent notre économie, je crois plus fondamental que jamais de maintenir les liens qui rendent le vivre ensemble possible. Le service public et la solidarité collective sont les ciments de notre société ; permettre à nos jeunes d'y jouer un rôle positif est un investissement pour leur avenir, comme pour le nôtre. Montrons à nos jeunes, qu'en ces temps difficiles, nos collectivités s'impliquent pour les accompagner. »*

Pour tout savoir sur ce dispositif www.aisne.com - 0820 000 802 - capjeunes@aisne.fr